

Gilles de Reynier, Président de commune de Boudry/NE

«Créer un nouveau quartier est passionnant»

Située au pied du Jura, dans le canton de Neuchâtel, Boudry a tout d'une commune bucolique avec ses forêts et sa rivière, l'Areuse, pleine de charme et de poésie. Mais Boudry connaît depuis plusieurs années une augmentation de sa population qui devrait se poursuivre avec la création prochaine d'un nouveau quartier d'importance, comme l'explique Gilles de Reynier, son sympathique et passionné Président.

- Avec 6300 habitants, la commune de Boudry a désormais la taille d'une petite ville. Comment s'explique son développement?

- Ces douze dernières années, la population a augmenté de 1200 habitants en raison de la création d'un nouveau quartier, la Baconnière, dans le secteur du plateau de la gare. Aujourd'hui, nous sommes en train de mettre en place la deuxième étape de ce projet. Afin d'avoir une cohérence avec l'ensemble du bâti, nous avons fait le choix de nous adresser à un bureau d'urbanisme qui nous propose des mandats d'études parallèles. Nous travaillons avec des groupes d'experts, mais également avec un groupe de citoyens. Cette démarche constitue un investissement important - de 360 000 francs - pour Boudry, mais nous avons estimé qu'il était justifié, d'autant plus que l'on parle d'un projet d'importance, avec 800 à 1000 habitants, construit sur un terrain d'environ huit hectares. A l'issue de ce projet, la commune comptera entre 7300 et 7400 habitants.

- D'autres projets sont-ils à l'étude?

- Non, après ce nouveau quartier, il n'y aura plus de possibilité de développement dans des proportions aussi importantes. Il restera seulement quelques petites parcelles à densifier et un peu de place dans la zone industrielle.

- Avez-vous déjà vu les projets du nouveau quartier? A quoi ressemblera-t-il?

- Oui, nous avons eu une réunion au cours de laquelle on nous a présenté et expliqué trois projets, maquettes à l'appui. Chacun



Gilles de Reynier.

répondait à un cahier des charges très complet, incluant notamment l'habitat, mais aussi la mobilité, le stationnement, le cheminement vers l'école, ainsi qu'un point important, l'établissement d'un lien avec la partie médiévale de Boudry.

Les propositions sont très différentes, certaines s'inscrivent dans la continuité de l'existant, alors que d'autres créent une rupture avec, par exemple, des formes particulières. Les nouvelles préoccupations et attentes de la population ont été intégrées, car les projets offrent des solutions contre les îlots de chaleur et pour mutualiser les

parkings, proposant aussi des jardins partagés. Le projet retenu devrait être présenté à la population en juin.

- Comment la population accueille-t-elle le développement de la commune?

- Très bien, en raison notamment de la configuration du village. Nous avons un centre avec une rue principale pavée qui date de l'an 1200, avec des maisons médiévales, des portes qui permettaient d'entrer et sortir du bourg et un château. Le développement de la commune a débuté au XX^e siècle et s'est traduit par des quar- ▶



Médiéval et charmant.

tiers disséminés sur l'ensemble de la commune, ce qui fait que le quartier du plateau de la gare n'est que l'un d'entre eux. L'objectif maintenant est de fédérer ces quartiers séparés.

- Les infrastructures sont-elles adaptées?

- Pour la première étape du plateau de la gare, nous avons dû construire la route des Conrardes, afin de donner accès à ce nouveau quartier, mais les autres infrastruc-

tures étaient adaptées. Concernant les collèges, nous avons une grande réserve de place, étant donné que la population de Boudry stagnait, voire baissait. L'arrivée de nouveaux habitants nous a permis de remplir les classes.

Maintenant, avec la deuxième phase de développement du plateau de la gare, nous avons voté un budget de 22 millions pour assainir énergétiquement et agrandir de six classes l'école qui avait été construite il y a

plus de 50 ans. Il s'agit d'une grosse rénovation, avec complète remise aux normes, notamment pour l'accueil des personnes handicapées et la prévention du risque d'incendie. Pendant les travaux, qui devraient débuter en 2025, nous allons devoir installer les quelque 23 classes dans des bâtiments provisoires.

Parallèlement, pour répondre à une demande toujours plus forte en matière de crèche et de parascolaire, nous avons dé-

Veron Grauer S.A.
 Depuis 1867
 Déménager, notre art, votre tranquillité.
 www.veron-grauer.ch
 022 732 64 40
 moving@veron-grauer.ch

AZNAR & CIE
 CONSEILS EN FINANCEMENT
 GESTION D'ASSURANCES
Notre rôle: vous obtenir les meilleures conditions hypothécaires!
 022 827 19 19 • www.aznar.ch

veloppé, sur trois sites, des infrastructures permettant d'accueillir au total 124 enfants, ainsi que 35 places de midi.

- Quels sont les points forts de cette rénovation énergétique de l'école et de la politique énergétique de la commune?

- Pour l'école, nous allons notamment étudier la possibilité d'installer un chauffage à distance. Concernant notre politique énergétique, nous avons créé un fonds afin de soutenir des projets de particuliers, tels que l'installation de panneaux solaires. Rien que l'année dernière, nous avons accepté 70 dossiers. La commune a aussi installé des panneaux solaires sur les toits du collège, du centre sportif et d'un bâtiment forestier. Nous disposons aussi d'une turbine hydroélectrique au fil de l'eau, qui assure les besoins annuels en électricité de 400

ménages. Cependant cette turbine située sur l'Areuse dépend des conditions climatiques. C'était plus difficile l'année dernière où l'été était très sec. Nous avons aussi installé des bornes publiques de recharge et, en parallèle, renforçons notre réseau de distribution électrique.

- Contrairement à beaucoup d'autres communes, vous n'êtes pas Cité de l'énergie...

- Nous y avons pensé il y a une dizaine d'années, mais ce n'est plus aujourd'hui une priorité. Nous préférons nous concentrer sur le développement de l'énergie solaire et montrer l'exemple avec l'isolation des bâtiments publics.

Nous aimerions aussi créer une coopérative solaire à Boudry. Actuellement, nous sommes à la recherche de deux ou trois

beaux toits qui pourraient convenir à un tel projet. Nous pourrions ensuite proposer des parts de la coopérative à 1000 ou 5000 francs.

- Qu'en est-il de l'offre touristique ?

- Nous sommes idéalement situés au pied de la réserve naturelle du Creux-du-Van et des gorges de l'Areuse, qui voient passer 70 000 personnes par an. Nous avons aussi le château, le Musée de la vigne et du vin, le Musée du tram, des balades magnifiques au bord de l'Areuse et la partie médiévale de la commune. Cependant il est vrai que le secteur touristique mériterait d'être davantage développé. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR VIRGINIA AUBERT

le stockage en grand



BALESTRAFIC
Espace garde-meubles
Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch

lémanbleu.tv ET le Journal de l'Immobilier
PARTENAIRE LE TEMPS

PRÉSENTENT
LES MARDIS DE L'IMMOBILIER
Diffusé sur Léman Bleu et sur jim.media



Comment créer des quartiers de qualité à Genève?

Le directeur général de l'Office de l'urbanisme, Sylvain Ferretti répond à cette question au micro de de Thierry Oppikofer.



Lien vers l'émission sur www.jim.media >>>

la Mobilière  Département du Territoire (DT) 